

# Projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More asbl Belgique du 26 juin 2019

---

La réunion se tient à l'hôtel Renaissance Bruxelles, rue du Parnasse, 19, 1050 Bruxelles, Belgique.

Le Président, Christian Bonn Falleur, ouvre la séance à 15h30, vérifie et constate que les convocations ont été valablement adressées, selon les termes de l'article 18 des statuts. La liste des présences est établie.

Le Président nomme le bureau : Jean-Thomas Lesueur, secrétaire, Pascal de Roubaix, scrutateur. Il procède à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

## 1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2018

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2018 (*annexe 1B*).

Le compte-rendu est approuvé.

## 2. Discussion et approbation du rapport d'activité et du rapport financier 2018

### Rapport d'activité

Jean-Thomas Lesueur présente et commente le rapport d'activité 2018 (*annexe 2*).

Le rapport d'activité 2018 est approuvé.

### Rapport financier (comptes consolidés)

Le Président présente et commente le rapport financier 2018 (*annexe 2 bis*).

Le rapport financier 2018 est approuvé.

### **3. Discussion et approbation des comptes (bilan et résultats) de l'exercice 2018**

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2018 (*annexe 3B*).

Les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2018 sont approuvés.

### **4. Discussion et approbation du budget 2019**

Le Président présente et commente le budget prévisionnel 2019 (*annexe 4*).

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé.

### **5. Décharge aux administrateurs**

Le Président prie les membres de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2018.

La décharge aux administrateurs est approuvée.

### **6. Discussion stratégique**

Voir le point 6 du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More du 26 juin 2019.

### **7. Questions diverses**

Pas de question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 16h30.